

Préavis 3/2013

COMMUNE D'ETOY

ANALYSE ET COMMENTAIRES DES COMPTES 2012

1. ADMINISTRATION GENERALE

102. Municipalité

102.4361 Remboursements de tiers, indemnités Assagie – Arasma

Diverses associations, telles l'Arcam, l'Assagie, l'Arasmac, l'Association des Communes Vaudoises versent des indemnités à la commune pour la participation des délégués municipaux.

11. Administration

11.3011.1 Traitements du personnel administratif

11.4361.1 Rembt traitement UAPE /Pomme cannelle

Le poste de l'adjointe à la Bourse communale est rémunéré à 100% par la Commune d'Etoy et comptabilisé dans le 1^{er} poste. Le taux de travail pour la Bourse représente 30%.

Le 70% de ce poste est attribué à la gestion administrative de l'UAPE* "L'Ecureuil Malin" à Etoy ainsi qu'à la garderie-nurserie Pomme-Cannelle à Lavigny.

Cette part est remboursée à la Commune par ces 2 structures et imputée dans le 2^{ème} compte de produits. L'écart entre le budget et les comptes provient d'une différence de calcul au niveau des charges patronales.

* UAPE = Unité d'accueil pour les écoliers

11.3511.1 Part à des charges cantonales

11.4311 Emoluments administratifs et permis d'établissement

Ces 2 postes varient en fonction des permis d'établissement délivrés. Le 1^{er} compte concerne la facturation des divers permis par le Service de la Population. Le 2^{ème} compte concerne les encaissements de ces permis au guichet communal.

16. TOURISME

Ce service ayant été repris par l'ARCAM dès 2012, ces comptes ne seront plus utilisés.

Seule une réserve de CHF 39'045.45 subsiste dans le compte 9280.4 « Tourisme » au Passif du Bilan.

18. TRANSPORTS PUBLICS*18.3511.1 Part déficit à des lignes de transport*

Les charges de ce poste se montent à CHF 337'570.75. Dans ce montant, la participation au déficit de diverses lignes facturée par l'Etat de Vaud, se monte à CHF 178'549.75. En sus, notre part versée à Car postal Suisse SA s'élève à CHF 159'021.00 pour le déficit de la ligne 722. Cette subvention est plus élevée que prévue et engendre un dépassement du budget.

18.4527 Participation des communes au déficit des lignes de transport

Les communes de Buchillon, Lavigny et St-Livres participent à raison de CHF 68'005.60 pour la ligne 722 (Car postal). La part nette supportée par Etoy pour cette ligne se monte donc à CHF 91'015.40 (différence entre les 2 comptes précités).

21. IMPÔTS

REVENUS	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>	<u>Différence</u>
	8'768'000.00	10'025'788.95	1'257'788.95
CHARGES	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>	<u>Différence</u>
	135'000.00	223'833.30	88'833.30

Année	Charges	Revenus	Taux
2000	325'333.25	4'604'084.80	70
2001	113'052.45	5'211'080.40	70
2002	67'644.30	5'935'701.75	70
2003	73'932.95	5'670'283.80	70
2004	48'728.00	5'215'313.80	47.5 (bascule)
2005	82'943.45	6'562'437.45	57.5
2006	82'624.85	6'741'960.65	57.5
2007	114'951.55	8'174'829.30	65
2008	118'403.55	8'970'821.65	65
2009	106'181.60	8'792'412.75	65
2010	101'384.70	10'228'613.00	65
2011	216'698.40	11'386'467.50	59 (bascule-6 points)
2012	223'833.30	10'025'788.95	61 (bascule +2 points)

21.3301 Défalcons et remises d'impôts

La régularisation de certains dossiers de contentieux a entraîné une augmentation de charges.

Revenus d'impôts :*21.4001.1 Impôts sourciers mixtes / Montant négatif*

Pour mémoire : les personnes étrangères payant un impôt à la source dont la fortune est de plus de CHF 56'000.00 et le revenu de plus de CHF 120'000.00, deviennent des sourciers mixtes. Ces personnes doivent remplir une déclaration fiscale. L'impôt prélevé à la source est considéré comme acompte, puis le contribuable fera l'objet d'une taxation définitive.

Ce statut étant en général provisoire, un certain nombre de sourciers mixtes ont passé dans la catégorie des personnes physiques.

Ce poste affiche un montant négatif de CHF 27'129.80 pour 2012. Ce montant représente ce qui

a été perçu en trop par l'Etat lors du bouclage de certains dossiers.

Les recettes d'impôts 2012 sont moins élevées qu'en 2011 (CHF - 1'360'678.55). Cette différence provient notamment de recettes 2011 tout à fait exceptionnelles liées aux successions (c. 21.4050) et le bénéfice des personnes morales (c.21.4011). Il est à noter que ce dernier poste est, par nature, un poste notoirement volatil.

En revanche par rapport aux comptes 2011, les impôts des personnes physiques sur le revenu et la fortune c.21.4001, et 21.4002 sont en légère augmentation de 6,6 %.

Passablement de droits de mutation (c.21.4040) ont été facturés (2012 : CHF 730'012.20 – 2011 : CHF 312'194.70). Les impôts sur les gains immobiliers baissent (2012 : CHF 319'975.00 / 2011 : CHF 906'664.30). Ces 2 postes sont directement influencés par le nombre de transactions au niveau des achats et transferts de biens pour le 1^{er} compte et des ventes immobilières pour le 2^{ème} compte.

22. SERVICE FINANCIER

ANNEE	EMPRUNTS	INTERETS	TAUX MOYEN
2000	10'300'000.00	481'498.70	4.674 %
2001	8'800'000.00	408'582.60	4.643 %
2002	8'600'000.00	354'607.65	4.123 %
2003	8'400'000.00	236'285.40	2.812 %
2004	8'400'000.00	192'072.25	2.286 %
2005	8'400'000.00	234'457.75	2.791 %
2006	9'400'000.00	250'341.20	2.663 %
2007	7'800'000.00	236'764.90	3.303 %
2008	7'550'000.00	201'545.75	2.669 %
2009	7'300'000.00	192'876.55	2.6421 %
2010	8'625'000.00	224'234.30	2.5998 %
2011	8'125'000.00	208'227.70	2.5628 %
2012	7'625'000.00	194'817.15	2.5549 %

Depuis 2010, les emprunts font l'objet de CHF 500'000.00 d'amortissements par année.

Comptes	PEREQUATION	Montants imputés ds les comptes 2012	Montants imputés ds les comptes 2011	Montants imputés ds les comptes 2010	Montants imputés ds les comptes 2009
22.3521	Fds péréquation part charges	2'475'743.00	2'013'975.00	1'522'313.00	1'425'520.00
22.3522	Fds péréquation déc. année précéd.	776'221.00	144'427.00		
22.4511	Rbt de Etat Vaud dépenses thématiques	-618'127.00	0.00	-105'729.00	-3'792.00
22.4511.1	Rbt de Etat Vaud dép. thémat.déc. année préc.	0.00	-551'553.00		
22.4521	Retour fds péréquation aux communes	-733'500.00	-760'735.00	-834'864.00	-769'416.00
22.4522	Fds péréquation rbt s/déc. année préc. *	0.00	0.00	-186'577.00	-129'803.00
	Total à charge de notre commune	1'900'337.00	846'114.00	395'143.00	522'509.00

22.4909 Imputation d'intérêts sur les emprunts relatifs aux travaux d'investissements des services Egouts et Eaux.

Ce compte a été créé afin de mettre en évidence les intérêts des dettes en relation avec les travaux d'investissements liés aux services des Egouts et des Eaux pour les charger dans les services respectifs. Les intérêts imputés concernent les emprunts liés aux travaux des comptes 9144 à l'Actif du Bilan. La contrepartie se retrouve dans les comptes 46.3905 et 81.3905.

3. DOMAINES ET BATIMENTS

Répartitions des charges salariales :

Employés communaux	Répartitions	Services	ventilations
	10%	Forêts	32.3011.1
	20%	Routes	43.3011
2 postes à 100 %	10%	Parcs	44.3011
	10%	Déchetterie	451.3011
	25%	Egouts	46.3011
	25%	Eau	81.3011

Conciergerie			
1 poste à 100 %	2.50%	Ancien Collège	352.3011
	40%	Maison Commune	354.3011
	57.50%	Collège Fin	358.3011
1 poste à 100%	5%	Eglise	353.3011
	95%	Salle polyvalente	355.3011
1 poste à 100%	100 %	Coll. Communaux	363.3011
1 poste à temps partiel	20%	Bâtiment du feu	356.3011
	20%	Forêts - cabane	32.3011.1
	10 %	Cure	58.3011.1
	50 %	Ancienne école	352.3011

35. BÂTIMENTS**352. Ancienne école (Prieuré 1)**352.427.31 Location 2 salles scolaires

C'est sur la base d'une estimation que les loyers pour les 2 classes ont été budgétés. Les loyers définitifs encaissés sont un peu plus bas que prévus.

354. Maison de Commune354.3141 Entretien bâtiment et entourage

Parmi les entretiens courants, les travaux de rafraîchissement de la cage d'escalier dans le hall d'entrée (CHF 28'300.00) ont été imputés dans ce poste. Le local du kiosque a nécessité des travaux de peinture (CHF 5'700.00), ceci suite au changement de locataire. Ces travaux ont occasionné un léger dépassement.

355. Salle polyvalente355.4803 Prélèvements s/fonds de réserve (compte créé seulement pour 2012)

Suite à la régionalisation de la Protection Civile, le Service de la sécurité civile et militaire a accepté notre proposition d'attribuer aux frais d'entretien des abris de la salle polyvalente, le montant restant sur notre fonds de réserve PC (c.9282.0) de CHF 44'006.60.

356. Bâtiment des pompiers

356.3141 Entretien

Suite au départ du locataire de l'appartement de 5 pièces, un rafraîchissement général des lieux ainsi que le changement d'appareils ménagers et sanitaires ont été opérés pour CHF 23'100.00.

356.4231 Location appartement et studio

La légère différence avec le budget provient d'une part, d'un mois vacant pour la rénovation de l'appartement de 5 pièces et de l'autre, de la récupération par le service du contentieux d'un loyer en souffrance d'un ancien locataire.

358. Collège des Ecureuils (parcelle La Fin)

358.3061 Remboursement de frais

Dans le cadre de travail d'été, quelques rémunérations ont été distribuées à des jeunes pour des nettoyages effectués dans le collège, ceci sous la houlette des responsables du Centre des Jeunes.

362. Collège Etoy 2/3 et Buchillon 1/3

362.3141 Part Etoy frais entretien collège intercommunal

362.4271 Location salles scolaires

La gestion de ce bâtiment est assurée par la commune de Buchillon. Elle paie les frais d'entretien et reçoit les locations des salles scolaires. Seule la part d'Etoy est imputée dans ces deux comptes.

362.4803 Prélèvement sur fonds de réserve

En 2012, les frais du collège intercommunal se sont montés à CHF 93'736.30. Les recettes sont composées de vente de matériel (c. 362.4354 nouveau compte) et de locations de classes pour la somme de CHF 74'392.30. Les charges supportées par Etoy se montent à CHF 24'344.00. Pour compenser ce déficit, cette somme a été prélevée dans le c. 9282.61 Fonds de réserve du collège intercommunal au Passif du Bilan.

361. Bâtiment avicole En Farabosse

361.3141 Entretien bâtiment et entourage

Le dépassement du budget provient essentiellement des travaux de démontage du poulailler, de l'installation d'une pompe EU et de la réfection du WC et du local de rangement pour les services de déchetterie et de voirie.

363. Collège Les Communaux

363.4271. Locations de classes

Les loyers des diverses classes ont été réévalués à la baisse par l'Assagie, en fonction de divers critères économiques.

4. TRAVAUX

42. Service de l'urbanisme et police des constructions

42.3181.1 Honoraires urbaniste-conseil

42.4351 Facturation à des tiers

Dans le 1^{er} compte, les honoraires d'urbaniste (CHF 66'956.85) pour l'étude du Plan de Quartier de l'Espérance dépassent largement le budget. Ce dépassement est toutefois compensé par la refacturation partielle à l'Institut l'Espérance (2^{ème} compte CHF 61'000.00). Finalement la charge supportée par Etoy se monte à CHF 5'956.85.

42.3181.5 Honoraires et conseiller juridique

Divers recours dans le domaine de la police des constructions se sont dénoués et la clôture des dossiers y relatifs a engendré des décomptes d'honoraires non prévus.

42.4311 Emoluments, taxes permis construire, permis habiter

Les recettes de ce poste sont directement influencées par 3 importants chantiers qui ont démarré en 2012.

43. ROUTES

43.3011 Part sur salaires

Le dépassement du budget est dû à l'engagement d'un auxiliaire temporaire, en remplacement d'un membre du personnel manquant pour cause de maladie.

43.3181.3 Honoraires et prestations de service

Les honoraires relatifs à différents travaux tels que la mise en place de l'ilôt central RC1 (Route Suisse vers CET), des études pour l'aménagement du carrefour de la Route d'Allaman, des études de modération du trafic, ont occasionné un dépassement du budget.

44. PARCS, PLACE SPORTS, CIMETIERE

44.3141.2 Entretien place de sport et terrain de football

44.4658 Participation de tiers

Dans le 1^{er} poste, la somme de CHF 65'625.45 a été consacrée à la création d'un Skate Park. Ce coût est en partie diminué par des subventions reçues de l'Association du Skate Park (CHF 20'000.00) et du Fonds du Sport Vaudois (CHF 19'900.00). La part prise en charge par la commune se monte à CHF 25'725.45.

45. ORDURES MENAGERES

451. Ordures ménagères et déchetterie

Des explications générales sont également données dans le chapitre "Déchetterie" du rapport de gestion. Les coûts globaux 2012 sont moins élevés que prévus. Toutefois quelques spécificités sont à relever dans les postes ci-après.

451.3141 Entretien de la déchetterie

La pose d'un revêtement bitumeux (CHF 35'265.35) a occasionné un dépassement du budget (+ CHF 3'800.00).

451.3181.10 Enlèvement et élimination des déchets ménagers

Les charges moins élevées d'environ CHF 14'000.00 sont dues à la baisse du prix et du tonnage dans cette catégorie (2011 : 574.04 tonnes / 2012 : 559.53 tonnes).

451.3181.11 Traitement et transport DSM déchets spécifiques ménagers (nouveau compte)

Ce compte a été créé pour accueillir une nouvelle catégorie de déchets. Les "déchets spéciaux des ménages" sont des déchets détenus par des particuliers. Ils sont constitués de produits tels que les restes de peintures, les batteries, les piles, les huiles de moteur ou de cuisine, les tubes néons et ampoules économiques, les médicaments périmés, ainsi que la plupart des produits chimiques que l'on trouve dans un ménage (produits de nettoyage, de traitement des plantes, etc.).

451.4090 Taxes déchets récupérées après défalcations

La clôture d'un dossier de contentieux a permis de récupérer d'anciennes taxes de déchetterie.

451.3189 Frais pour information envers la population

La commune a participé à raison de CHF 1.50 par habitant, à la campagne d'informations sur les déchets mise en place par Valorsa.

46. RESEAU EGOUTS ET EPURATION

46.3905 Imputation d'intérêts s/emprunts travaux égouts-épuration

Les intérêts liés aux investissements du Service des Egouts figurant à l'Actif du Bilan, sont comptabilisés dans ce compte. Les recettes du réseau d'égouts contribuent ainsi au paiement des intérêts relatifs à ce service. La contrepartie se retrouve dans le service financier c. 22.4909.

46.3141 Entretien canalisations et collecteurs

46.3181 Honoraires et prestations de service

Le dépassement du budget dans ces 2 comptes est dû aux facteurs suivants :

- Pose d'une conduite de refoulement des eaux usées avec une pompe pour la déchetterie
- Pose d'une conduite d'eaux usées (forage dirigé) à la Romanèche avec reprise de collecteur privé pour équipement de parcelles au Ch. de la Mine
- Participation à une étude de STEP régionale
- Mise à jour du PGEE (Plan général d'évacuation des eaux)

47. COURS D'EAU

47.3147 Entretien cours d'eau

47.4511 Subvention cantonale s/cours d'eau

Le coût général de la réfection des seuils du ruisseau de Bellevue est moins élevé que prévu (CHF 30'474.95 1^{er} compte). La subvention reçue de l'Etat de Vaud de CHF 18'962.95 porte le coût supporté par Etoy à CHF 11'511.70.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Pour mémoire ASSAGIE = Association scolaire Aubonne - Gimel et Etoy. Cette association comprend les communes d'Allaman, Aubonne, Bougy-Villars, Buchillon, Essertines-sur-Rolle, Etoy, Féchy, Gimel, Lavigny, Montherod, Saubraz, St-Livres et St-Oyens. Le siège est à Aubonne.

	Nbre élèves	Comptes	Nbre élèves	Budget
51. Enseignement primaire	206	838'994.30	218	847'000.00
52. Enseignement secondaire	212	863'431.00	209	812'000.00
Total	418	1'702'425.30	427	1'659'000.00

550. Activités parascolaires

550.3011 Traitements animateurs et personnel cantine

Le changement de stagiaires à des taux de travail différents ainsi que l'engagement d'un civiliste ont influencés les charges de ce poste à la hausse

550.3171.1 Frais d'animations du Centre des Jeunes

550.4359 Vente de produits

550.4652 Participations des parents pour des camps de jeunes (nouveau compte)

Les charges du premier compte (CHF 20'491.90) sont quelque peu abaissées par les recettes du 2^{ème} compte (CHF 10'618.00) (animations extérieures, vente de produits sur place) ainsi que celles du 3^{ème} compte (CHF 1'563.50) (participations de parents à des camps).

Pour mémoire :

550.3522.2 Rembt au Groupement bons cantine

550.4333 Encaissements bons cantine scolaire Etoy

Les élèves utilisant les services de la cantine achètent des bons qui sont imputés dans le 2^{ème} compte de produits. Ces encaissements sont reversés au Groupement scolaire (imputation dans le 1^{er} compte). Il est à noter que c'est l'ASSAGIE qui paie directement les factures de préparation des repas (Maison Compass).

550.4523 Participation du Groupement s/traitement Centre des Jeunes

L'ASSAGIE participe forfaitairement aux charges salariales.

6. POLICE

61. Corps de Police cantonale

61.3511 Part aux charges cantonales

La part facturée par l'Etat de Vaud de CHF 405'935.00 est conforme aux prévisions.

65. Défense contre l'incendie

65.3521 Part d'Etoy au SDIS Morget

La part d'Etoy se monte à CHF 60'618.70, ce qui est moins élevé que le montant budgété de CHF 75'000.00.

Le rapport 2012 du SDIS Morget relève que les rentrées ont été plus conséquentes à cause des facteurs suivants :

- nombreuses interventions 2012 dans la région (444), donc plus de facturations
- rétributions plus importantes reçues de l'ECA (+ 33.16 % que prévu)

D'autre part, le rapport relate également que les charges de cette association sont pratiquement maîtrisées puisqu'elles dépassent le budget de seulement 2.16 %. Pour pouvoir maîtriser ces coûts, le comité a procédé à des réductions de tarifs de soldes, de tarifs des locations de locaux communaux et de renoncement à divers renouvellement de matériel.

66. PROTECTION CIVILE

66.3521.2 Redevance à l'Office régional de la PC

La régionalisation de la Protection civile a engendré la dissolution de notre fonds de réserve en fin 2011 et, comme dès lors, les communes n'encaissent plus les taxes de dispenses d'abris, les frais sont désormais financés par le compte général de fonctionnement. Pour 2012 cette charge se monte à CHF 43'655.40.

7. SECURITE SOCIALE

71. SERVICE SOCIAL ACCUEIL DES ENFANTS

71.3526 ARASMAC* : part d'Etoy aux frais du réseau AJEMA*

L'augmentation des charges est directement liée au nombre d'heures d'utilisation. La demande est croissante.

*ARASMAC = Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay

*AJEMA = Accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne

72. Facture sociale

Pour rappel, le coût de la facture sociale est réparti à raison de 50% pour les communes et de 50% pour l'Etat de Vaud.

Facture sociale	Facture 2012	Budget 2012	Facture finale 2011	Facture finale 2010	Facture finale 2009
Acomptes	2'403'742.00	2'392'699.00	1'972'470.00	3'667'935.00	3'310'180.00
Solde déc. final			1'024'732.00	57'971.00	-443'933.00
Totaux	2'403'742.00	2'392'699.00	2'997'202.00	3'725'906.00	2'866'247.00

Ce tableau représente le coût réel par année. Toutefois, il est à noter que les décomptes finaux de la facture sociale parviennent aux communes dans le courant du 2^{ème} semestre de l'année suivante. Par exemple, le solde 2011 de CHF 1'024'732.00 a été facturé, payé et imputé sur l'année 2012 et ainsi de suite pour les autres années. Ce décalage provoque souvent des surprises au niveau de la gestion du budget et de la trésorerie.

81. SERVICE DES EAUX81.3141.2 Entretien réseau, sources et stations de pompage

Les charges de ce poste (CHF 116'869.00) sont nettement plus basses que prévues (CHF 206'000.00). Les travaux ci-dessous n'ont pas été exécutés, à savoir :

- pose d'un bouclage vers l'EMS-RC1
- pose d'une conduite en Courta Rama

81.3181 Honoraires et prestations de service

Ce poste est notamment augmenté par des honoraires (CHF 11'134.55) liés à des travaux d'alimentation d'eau et de défense incendie à la déchetterie.

BILAN**Tableau des dépenses d'investissements des patrimoines administratifs et financiers pour 2012**

Comptes	Objet	No Tabl.	Investissements	Amortissements	Subventions
9141.15	Aménag. Ruisseau Farabosse	501	166'182.85	0.00	0.00
9141.16	Aménag. Rte Pra-Riondet	501	6'314.10		
9141.18	Aménag. Rte Villars	501	27'000.00		
9141.71	Etude passage sous-voies CFF	501			141'500.00
9143.30	Etude assainis. énergétique s. poly.	503	117'270.20		
9143.80	Constr. collège Les Communaux	503		81'541.45	353'651.90
9144.15	Amén. ruisseau Farabosse coll. EC-EGTS	504	60'963.20		
9144.160	Réfect. Conduite Egts Pra-Riondet	504	11'157.95		
9144.16	Réfect. Conduite Eau Pra-Riondet	504	10'897.40		
9144.42	Mise séparat. Egts trav. Gd Pré-Bas Rossé	504		275'635.40	
9144.82	Construction réservoir Les Rippes	504	51'698.95	280'240.45	263'102.45
9144.92	Rempl. Conduite RC1 Bellev.-Allaman	504	1'741.45	482'741.35	
9144.93	Réfect. Conduite refoul.Vosettaz-Rippes	504	304'904.85	275'210.40	29'694.45
9146.0	Achat balayeuse	506	173'000.00	173'000.00	
	TOTAUX	Ch.5	931'130.95	1'568'369.05	787'948.80
			Tableau ch.50	Tableau ch.68	Tableau ch. 66
	Total des recettes 68 + 66	6		2'356'317.85	
	Diminution investis. patrim. admin.	69	-1'425'186.90		

Récapitulation des investissements		
Ouvrages de génie civil	501	199'496.95
Bâtiments et constructions	503	117'270.20
Installations Services industriels Eau-Egouts	504	441'363.80
Mobilier - machines - véhicules	506	173'000.00
TOTAL INVESTISSEMENTS ch 5		931'130.95

Emprunts au 31.12.2012

Date Emis.	Date Echéance	Compte No	Genre d'emprunt	Capital	Amort. annuel
12.09.05	12.09.2015	9221.91	Postfinance trav. Estuey -Cl.Bière	1'000'000.00	sans
		9221.9	Ex/CECS s.26 /1995-2005		
31.05.06	31.05.2016	9221.711	SUVA (Seppey) Mais.com.	2'500'000.00	10% an
			Rembt 15.01.08	-250'000.00	
			Rembt 07.01.09	-250'000.00	
			Rembt 19.01.10	-250'000.00	
			Rembt 25.01.11	-250'000.00	
			Rembt 24.01.12	-250'000.00	
			Total	1'250'000.00	
10.05.10	30.04.2020	9221.4	UBS c. 124.3753.4 ATF	6'000'000.00	250'000
			Amortis.au 31.12.10	-125'000.00	
			Amortis.au 30.06.11	-125'000.00	
			Amortis. au 31.12.11	-125'000.00	
			Amortis.au 30.06.12	-125'000.00	
			Amortis. au 31.12.12	-125'000.00	
			Total	5'375'000.00	
			TOTAL	7'625'000.00	

Plafond d'endettement

31.12.2012	31.12.2011		
1'335'679	836'291		Dettes à court terme (920+921+925) Créanciers - Passifs transitoires
7'625'000	8'125'000	+	Dettes à moyen et long terme (922+923) Emprunts
8'960'679	8'961'291	=	Endettement total
9'571'516	9'196'434		Total des Actifs circulants à la valeur comptable (910+911+912+913) Liquidités - Débiteurs - Titres - Actifs transitoires
18'107'000	18'107'000	=	Plafond d'endettement net (niveau 2) accordé par le Conseil communal / Préavis 07/2011 jusqu'au 31.12.2016

CONCLUSIONS

Compte de fonctionnement	Comptes 2012	Comptes 2011	Comptes 2010
Total des revenus "ordinaires" sans les prélèvements aux fonds de réserve et imputations internes (48 et 49)	15'416'252.15	16'309'438.35	15'021'635.40
Total des charges "ordinaires" sans les amortissements et attributions aux fonds de réserves (excepté patrimoine financier) et imputations internes (33, 38 et 39)	-14'782'523.70	-11'338'940.50	-13'014'234.90
Marge d'autofinancement	633'728.45	4'970'497.85	2'007'400.50

Avant les attributions et amortissements obligatoires, la situation du compte de fonctionnement est la suivante :

REVENUS	15'646'330.20
CHARGES	-15'127'452.85
Excédent de recettes	518'877.35

Répartition du résultat d'exploitation 2012		Montant	Solde
Avant tous les amortissements / Excédent de recettes			518'877.35
Amortis.obligatoires EAU - EGTS p/excédent recettes	A	-811'264.35	-292'387.00
Prélèvements s/fds réserve Eau-Egts	B	502'563.25	210'176.25
Amortissements p/prélèv. s/fds réserve Eau-Egts	C	-502'563.25	-292'387.00
Attributions à des fonds de réserve et excédent de recettes	D	-76.05	-292'463.05
Dissolutions de réserves par c. fonctionnement	E	571'104.35	278'641.30
Prélèvement s/fds de réserve pour amortis. invest. Bilan	F	173'000.00	451'641.30
Amortissements p/prélèvements s/fds réserve	G	-254'541.45	197'099.85
Attribution à un fonds de réserve	H	-190'000.00	7'099.85
Excédent de recettes			7'099.85

Détails techniques : Les attributions, amortissements ou prélèvements doivent toujours passer par le compte de fonctionnement.

- A)** Les amortissements et attributions obligatoires touchent les comptes suivants :
Service des Egouts : c. 46.3311 - c. 9144.42 Amortis. Mise sépar. Egts Ch. Gd Pré-Clos Devant
Service des Eaux : c. 81.3311 - c. 9144.93 Etude conduite Vosette-Rippes
c. 81.3801 - c. 9144.92 Conduite Bellevue-Rte d'Allaman
- B)** Prélèvements s/fonds de réserve Eau : c. 9280.3 - 81.4801 pour amortissements de la conduite Vosette-Rippes et la construction du réservoir des Rippes
- C)** Amortissements travaux « Eaux » par prélèvements s/fonds de réserve :
Service des Eaux : c. 81.3321 - c. 9144.82 Construction réservoir des Rippes
c. 81.3321 - c. 9144.93 Conduite Vosettaz-Rippes
- D)** Attributions à des fonds de réserve par le c. 23.3801 aux comptes c.9282.3 aide sociale et c. 9282.31 Petite enfance (intérêts nets c. bancaires)
- E)** Dissolutions de réserves diverses (c. 9282.0 - 9280.61 - 9280.8) pour compensation de charges dans c. 355.4803 Frais entretien salle polyvalente (abris PC), c. 362.4803 Collège intercommunal Etoy-Buchillon c. 23.4803 Fonds de réserve Péréquation
- F)** Prélèvement sur le fonds de réserve c. 9282.10 Achat machine et matériel au c. 28.4809 pour l'amortissement de l'achat de la balayeuse CHF 173'000.00
- G)** Amortissement p/prélèvements s/fonds de réserve c.23.3311 aux c. 9146.10 Achat balayeuse et c. 9143.80 Construction collège Les Communaux (solde du mobilier)

H) Attribution au Fonds de réserve pour travaux futurs par les c. 23.3809 au c. 9282.6 CHF 190'000.00

La clôture finale des comptes se traduit ainsi :

COMPTES 2012		BUDGET 2012	
REVENUS	16'892'997.80	REVENUS	12'947'480.00
CHARGES	-16'885'897.95	CHARGES	-13'508'827.00
Excédent de recettes	7'099.85	Déficit	-561'347.00

L'excédent de recettes de CHF 7'099.85 est imputé au compte Capital 9290 au Passif du Bilan dont le montant final au 31.12.2012 s'élève à **CHF 438'829.00**.

Evolution des charges et revenus de 2000 à 2012 en tenant compte uniquement des amortissements obligatoires.

ANNEE	CHARGES	REVENUS	RESULTAT AVANT AMORT. OBLIG.	RESULTAT APRES AMORT. OBLIG.	
2000	6'410'113.35	8'126'851.00	1'716'737.65	1'490'683.75	Vente terrain
2001	7'267'490.90	10'641'156.05	3'373'695.15	2'929'850.70	Vente terrain
2002	7'877'247.95	9'440'769.60	1'563'521.65	974'642.40	
2003	8'498'633.30	9'073'462.10	574'828.80	177'960.95	
2004	8'017'166.50	8'653'503.80	636'337.30	381'793.35	
2005	12'228'494.70	15'668'573.40	3'440'078.70	3'070'213.60	Vente terrain
2006	9'838'993.00	10'635'747.45	796'754.45	374'206.80	
2007	11'409'946.20	17'362'415.10	5'952'468.90	4'908'862.40	Vente terrain
2008	10'932'103.70	16'073'251.00	5'141'147.30	3'918'784.75	Vente terrain
2009	10'958'078.40	13'500'089.35	2'542'010.95	1'962'615.20	
2010	12'985'904.85	15'286'012.40	2'300'107.55	1'886'723.05	
2011	11'634'225.35	16'501'311.90	4'867'086.55	4'156'097.30	
2012	15'127'452.85	15'646'330.20	518'877.35	-292'387.00	

L'année 2012 affiche un résultat net positif de CHF 7'099.85, alors qu'un déficit de CHF 561'347 avait été prévu au budget. Le décompte final 2011 du fonds péréquation (776'221.00 c.22.3522) et le solde de la facture sociale 2011 (CHF 1'024'732.00 c. 72.3511.99) dont le calcul est basé sur les résultats exceptionnels 2011, ont particulièrement affectés les comptes. Le fait d'avoir pu dissoudre CHF 500'000.00 de la réserve dédiée à cet effet, a permis d'atteindre un résultat équilibré ce qui nous a permis de virer la somme de CHF 190'000 à la réserve pour travaux futurs.

Le bilan de la commune est sain. Le souci actuel se porte sur la marge d'autofinancement qui s'est considérablement amenuisée. En effet, cette dernière est grandement tributaire des remboursements, participations et subventions aux collectivités publiques, comme par exemple la facture sociale, la péréquation, l'ASSAGIE, l'AJEMA, qui ont une tendance à croître plus rapidement que les revenus.

Etoy, le 8 mai 2013

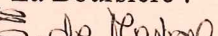
Le Syndic :



M. Roulet



La Boursière :



E. de Mestral

Délégué municipal : M. José-Manuel Fernandez.